

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE FAOUZI BEN ALI DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « SFBA-BTP »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory zone 4
non loin de la pharmacie Perusia IMMEUBLE SCI-DIPA au
4e étage, Lot 320, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE FAOUZI BEN ALI DE
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « SFBA-BTP

»

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Bâtiments et Travaux Publics ; Travaux de rénovation et
réhabilitation de bâtiments et ouvrages d'arts Génie civil
et ouvrage d'art Travaux de voirie et réseaux divers
(VRD) Travaux Ferroviaire Traitement et adduction d'eau
potable Travaux d'électricité Promotion immobilière et
toutes activités liées au commerce de produit et matériel
du BTP Import-export Et pour la réalisation de l'objet
social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes
auprès de tous établissements financiers avec possibilité
de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
La prise de participation dans toute société existante ou
devant être créée. -Et généralement, toute opérations
financières, commerciales, industrielles, mobilières et
immobilières, se rapportant directement ou indirectement
à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory zone 4
non loin de la pharmacie Perusia IMMEUBLE SCI-DIPA au
4e étage, Lot 320, Ilot 25

Dirigeant(s) M BEN ALI FAOUZI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10961 du 03/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70857/GTCA/RC/2023 du 03/10/2023

